



# DEMANDE CNI / DEMANDE PASSEPORT MINEUR

## Dépôts des dossiers et remises des titres sur rendez-vous uniquement au 05.45.84.01.97

Pré-demande en ligne (<https://www.service-public.fr> ou [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)) et vous munir du document pré-rempli

**OU**

Compléter **au stylo NOIR et en MAJUSCULE** le formulaire CERFA disponible dans tous les secrétariats de mairie.

Acte de naissance avec filiation (**moins de 3 mois**) pour une 1<sup>ère</sup> demande ou si la carte d'identité est périmée.

Justificatif de domicile\* **de moins d'1 an** présenté en **original** ou imprimé en couleur correspondant à l'adresse indiquée sur le formulaire CERFA ou sur la pré-demande en ligne.

Si divorce ou séparation des parents : fournir le jugement ou le certificat d'entente de garde indiquant la résidence de l'enfant + justificatif de domicile en original + carte d'identité du parent en originale.

En cas de garde alternée : fournir le jugement ou le certificat d'entente de garde + le justificatif de domicile en original et la carte d'identité des 2 parents.

Si séparation des parents sans jugement ni certificat d'entente de garde : fournir le justificatif de domicile en original (pour une garde alternée, le justificatif des 2 parents) + la carte d'identité des 2 parents en originale + l'autorisation d'établissement de la CNI ou du passeport par les 2 parents.

**Si vous ne pouvez produire ni carte d'identité, ni passeport (même périmés) vous devez présenter un document officiel comportant une photographie** : permis de conduire, carte de combattant, carte d'identité professionnelle, carte d'étudiant, carte vitale avec photo, carte d'identité militaire, titre de pension, permis de chasse, carte d'invalidité civile ou militaire, carte de transport, licence sportive.

Rapporter l'ancienne carte d'identité ou l'ancien passeport **pour un renouvellement**

1 photo d'identité récente (**moins d'1 an**) : en couleur, 35 x 45mm, tête entière, vue de face, sur fond clair, sans lunette, bouche fermée, expression neutre, cou dégagé : réalisée par un photographe professionnel ou dans une cabine de photo agréée, et non découpée.

Prises d'empreintes lors du dépôt du dossier à partir de 12 ans

**TIMBRE FISCAL UNIQUEMENT POUR LA DEMANDE DE PASSEPORT :**

Enfant de 0 à 14 ans : **timbre fiscal de 17€**

Enfant de 15 ans à 17 ans : **timbre fiscal de 42€**

En format électronique sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr> ou en bureau de tabac

## Pièces complémentaires à présenter selon les cas :

**En cas de vol :** déclaration de vol établie par les services de police ou de gendarmerie.

**En cas de perte :** déclaration de perte établie en mairie lors de la constitution de votre dossier.

**Dans ces deux cas,** vous munir d'un timbre fiscal **d'une valeur de 25€** (uniquement pour les CNI)

**En cas de changement d'état civil :** (ex. orthographe du nom ou du prénom etc.)

Fournir obligatoirement la copie de l'acte de naissance.

### **Pour le mineur confié à l'aide sociale à l'enfance**

Le représentant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui formule une demande de titre pour le compte d'un mineur confié à ce service doit présenter un document justifiant de sa qualité professionnelle (attestation du Conseil départemental par exemple l'autorisant à effectuer cette démarche), assorti de son titre d'identité personnel (carte nationale d'identité ou passeport).

Le représentant de l'ASE a la possibilité de justifier de son identité par la production de sa seule carte professionnelle dès lors qu'elle comporte les nom et prénoms du titulaire, sa photographie ainsi que l'autorité de délivrance.

**Votre nouvelle carte d'identité ou passeport vous seront remis sous condition de nous restituer votre ancienne carte ou ancien passeport**

**(sauf cas de perte et de vol ou en cas de 1ere demande).**

### **\*Liste des justificatifs acceptés :**

**Téléphone :** facture téléphone fixe, téléphone portable et téléphone en ligne ; rappel de facture, d'une relance ou d'un duplicata

**Electricité-gaz :** facture ; lettre de notification d'un échéancier en cours, facture Pro ; attestation de souscription de contrat ; rappel de facture, d'une relance ou d'un duplicata

**Eau-assainissement :** facture ; lettre de notification d'un échéancier en cours ; rappel de facture, d'une relance ou d'un duplicata

**Assurance :** Attestation d'assurance habitation

**Attestation d'hébergement-domiciliation :** attestation d'élection de domicile (CCAS-CIAS) ; attestation d'élection de domicile (organisme département de l'ASE) ; attestation de location de logement d'une agence immobilière ; contrat de bail établi par une agence immobilière dans le cadre d'un mandat ; bulletin d'hospitalisation de longue durée ; bulletin de présence d'une résidence retraite ; attestation d'hébergement d'un foyer « maison enfant » ; attestation de résidence d'un camp militaire ; attestation logement étudiant CROUSS

**Loyer-quittance :** avis d'échéance de paiement de loyer et de charges de l'OPH ; quittance de paiement de loyer et de charge de l'OPH ; avis d'échéance de paiement loyers et charges HLM

**Impôts- autres :** impôts sur le revenu acompte provisionnel ; impôt sur le revenu échéancier prélèvement mensuel ; avis d'imposition ou de non-imposition ; justificatif de taxe d'habitation ; justificatif de taxe foncière ; titre de propriété ; relevé de la CAF mentionnant les aides liées au logement ; attestation d'un contrat de location saisonnière gîte meublés + attestation du maire ; attestation de domicile d'un Consulat de France

**Documents Trésor Public :** quittance cantine ou crèche ; quittance ordure ménagère.